La géothermie une option énergétique pour vos projets : creusons le sujet !

Mardi 11 décembre 2018

Isabelle NERBESSON
Chargée de mission Chaleur renouvelable

ETAT DES LIEUX DES INSTALLATIONS DE GÉOTHERMIE EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Situation à fin 2016 :
  - 58 installations en service recensées
  - Puissance totale des installations en service : 25,5 MWth
  - Production annuelle estimée : 159 GWh – 0,4 % de la production EnR Régionale

  ⇒ Principalement : bâtiments ou activités du secteur tertiaire

  + quelques installations sur des logements collectifs, des exploitations piscicoles ou des activités industrielles

- Projets à venir :
  - 15 installations « attendues » (ayant fait l'objet d'une demande d'aide auprès des services de l'ADEME et/ou de la Région)
  - Puissance totale des installations attendues : 3 MWth
  - Production annuelle supplémentaire attendue : 4 GWh

Source Arec 2018

ETAT DES LIEUX DES INSTALLATIONS DE GÉOTHERMIE EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Répartition des 58 installations en service par département

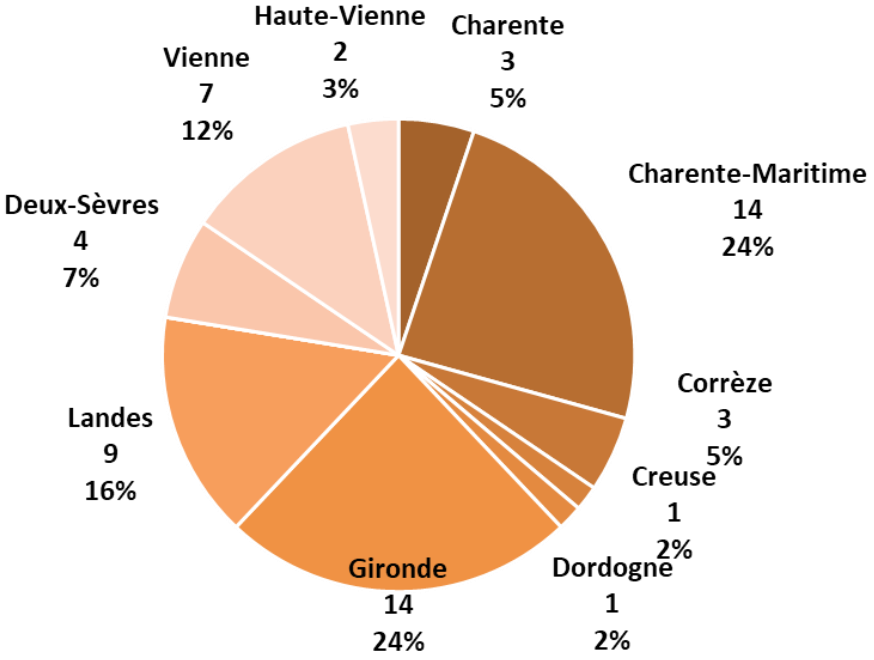

Répartition des 25MWth en service par département (en kWth et %)

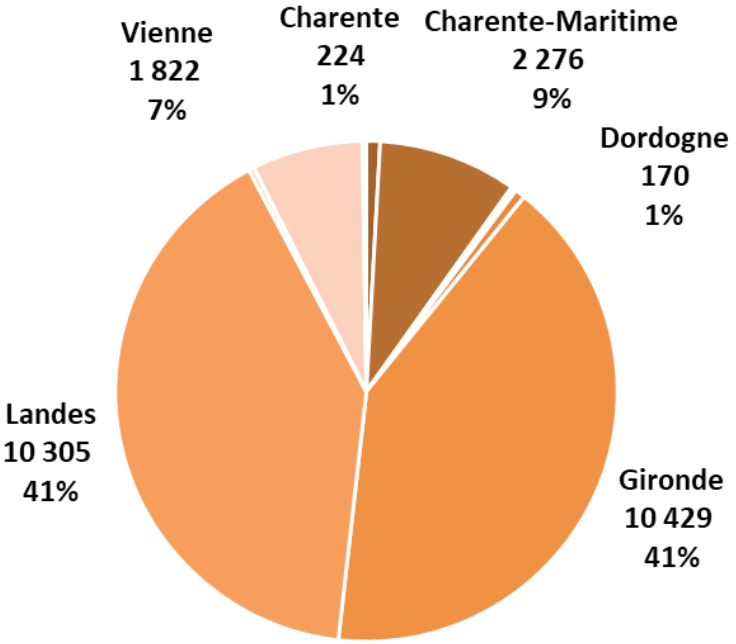

Source Arec 2018 – Données fin 2016

ETAT DES LIEUX DES INSTALLATIONS DE GÉOTHERMIE EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Répartition des 58 installations en service selon leur typologie

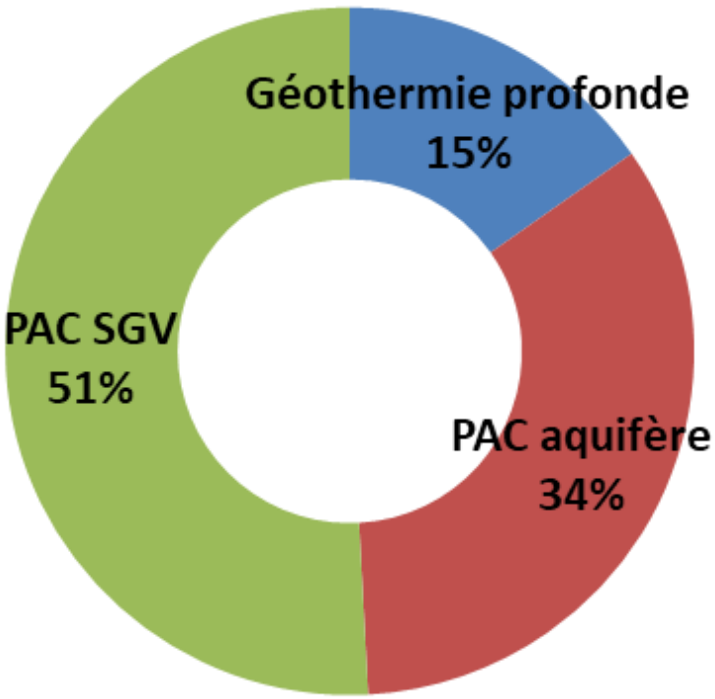

Répartition des puissances des 25MWth en service

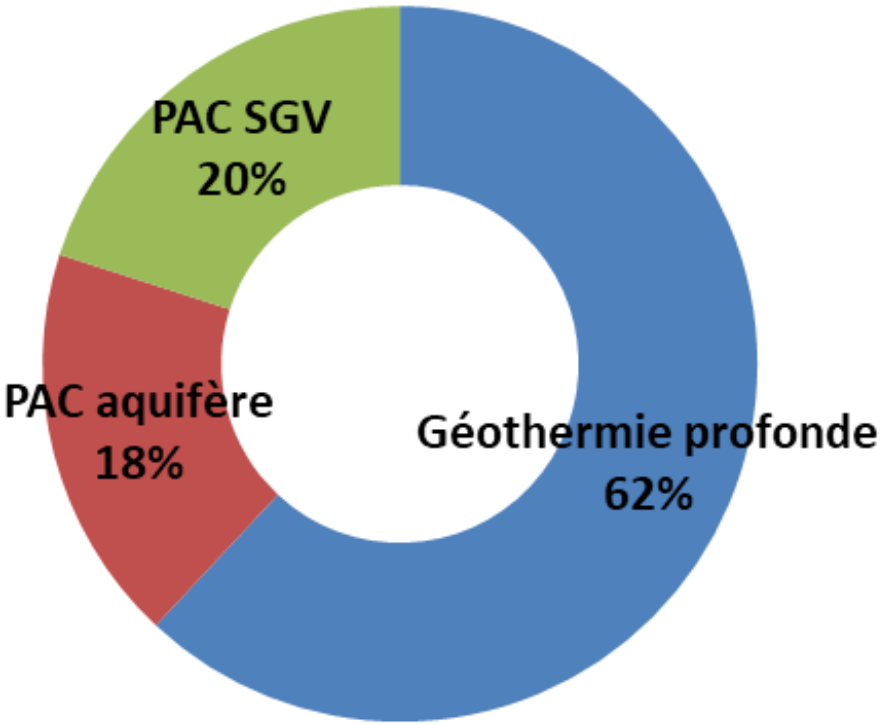

* SGV : sondes géothermiques verticales

Source Arec 2018 – Données fin 2016

OBJECTIFS RÉGIONAUX

Objectifs principaux :

Réduire la dépendance du territoire régional aux énergies fissiles et fossiles et répondre ainsi aux enjeux en matière de soutien au développement économique et développement solidaire des territoires

↓

Développer le mix énergétique

↓

Soutien aux installations de production d'énergie renouvelable

↓

32 % d'EnR dans la consommation d'énergie finale du territoire d'ici 2021

AIDES RÉGIONALES

- Mise à disposition d'une animation assurée par le BRGM dans le cadre d'un programme co-financé ADEME-Région sur deux ans
  - Promotion de la filière
  - Formations
  - Réalisation d'études d'opportunité

- Aide aux études
  - Aide régionale aux études de faisabilité jusqu'à 50%
  - Intervention spécifique d'un bureau d'études ayant des compétences sur les « ressources géothermiques sous-sol » et sur les « installations de chauffage » est attendue
  - Tout bénéficiaire hors particuliers et bâtiments de l'Etat

- Aide aux investissements : géothermie intermédiaire et profonde / sur nappe et sur sondes verticales
  - Aide régionale à l'investissement permettant l'équilibre économique du projet par rapport à la solution de référence (+ décote de 5%)
  - Dépenses éligibles : dépenses d'investissement relatives à l'installation
  - Tout bénéficiaire hors particuliers et bâtiments de l'Etat

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Merci de votre attention

Contact :
Isabelle NERBESSON
Isabelle.nerbesson@nouvelle-aquitaine.fr
05 49 62 25 81